

T@mT@m/CFTC.FAE

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat - 2bis, quai de la Mégisserie - 75001 PARIS
Téléphone : 01 40 13 80 88 - Fax : 01 40 13 80 89
Mél. : cftcfae@free.fr - Site : <http://cftcfae.free.fr>

N ° 45 – Le 27 novembre 2007

L'Organisation des Services de l'Etat dans le LOT : le projet OSE.

Une circulaire du 1^{er} ministre en date du 2 janvier 2006 relative à « la mise en œuvre des propositions de réforme de l'administration départementale de l'Etat » prévoyait notamment, dans le cadre de la préfecture du LOT, l'expérimentation d'une réorganisation des services. Par ailleurs le préfet du LOT a mené une réflexion et une action visant au « pilotage dynamique des services de l'Etat ».

Lors de la réunion de la COMMOD (commission permanente de modernisation des services publics) du 22 novembre cette expérimentation locale a été présentée.

Selon les Ministère de l'Intérieur et du Budget des Comptes et de la Fonction Publique, celle ci ne sera pas transposée stricto sensu dans les autres préfectures, mais elle est « représentative » des grandes lignes de la future « O.S.E. » à ce niveau. Là est son intérêt, dans le contexte actuel de la Révision Générale des Politiques Publiques.

Les objectifs de l'expérimentation

Cette expérimentation consiste à regrouper plusieurs services de l'Etat (hors Finances, Justice, Education Nationale), sous l'autorité du Préfet.

La circulaire de 2006 prévoyait d'expérimenter une réorganisation de la préfecture du LOT en trois **directions générales (DG) opérationnelles** (DG des Territoires, DG des populations, DG de la sécurité) et une **DG de soutien** (DG des Ressources Humaines et de la logistique).

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- Donner à l'Etat une plus grande unité d'action et de décision
- Renforcer l'unité et la lisibilité de L'Etat dans le département, vis-à-vis du public et des partenaires
- Créer des facilités de gestion au niveau local, tant en moyens de fonctionnement que de gestion du personnel à travers une mutualisation renforcée.

L'organisation expérimentée par la préfecture du LOT

Elle scinde les fonctions opérationnelles et les fonctions logistiques.

1) Les fonctions opérationnelles

Elles sont organisées en **DIS (délégations interservices)**

Cette structure mutualise les services de l'Etat concernés. Le responsable DIS exerce une autorité fonctionnelle sur les différents chefs de service, dont il anime et coordonne l'action. Il est l'interlocuteur du préfet.

- Les fonctions opérationnelles sont composées de :

- **La DIS POPULATION** mutualise les services suivants : DDASS (action sociale), DDTEFP (travail, emploi et formation professionnelle hors inspection du travail), DDJS (jeunesse et sport), DDFE (égalité des chances), et enfin le service des titres de la préfecture.
- **La DIS TERRITOIRE** mutualise les services suivants : DDEA (équipement, agriculture) DDSV (services vétérinaires), SDAP (architecture patrimoine), service Environnement de la Préfecture.
- **Le POLE SECURITE** renforce la coordination et coopération des services de l'Etat en matière de sécurité publique et civile.
Il gère notamment la Coopération entre la police et la gendarmerie.

2) **Les fonctions logistiques**

Ces Fonctions concernent les achats, l'immobilier, les systèmes d'information et la Gestion des Ressources Humaines.

Dans le domaine de la GRH, la mutualisation se traduit notamment par l'établissement d'un registre des métiers de la préfecture, la création d'un guichet unique d'action sociale, d'une bourse d'emplois départementale.

La CFTC est favorable à la modernisation des services de l'Etat, gage de leur pérennité. L'intérêt d'une telle organisation mutualisée est aussi qu'elle peut favoriser le maintien de personnels dans leur département d'origine tout en permettant une mobilité, au sein de DIS à la surface élargie. Mais au travers de cette expérience, l'Etat cherche aussi à réaliser des économies, et des réductions d'effectifs.

Cette expérience locale menée dans un département de 168000 habitants, est intéressante, car par delà ses particularités, elle peut préfigurer l'organisation générale des services de l'Etat au niveau préfectoral et la montée en puissance d'une gestion transverse.